

## **LE PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT DES FRERES MARISTES**

Ce texte constitue notre projet d'établissement. Il exprime notre volonté collective de poursuivre et de réaliser pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997.

La réalisation de ce projet d'établissement nécessite la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation et son évaluation. La mise en œuvre de ce projet d'établissement s'inscrit dans la tradition de l'école et dans la continuité des actions entreprises ces dernières années. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Ces intentions seront bien sûr confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme des trois années. De fait, ce projet d'établissement ne portera véritablement ses fruits, quant à son suivi par les membres du personnel et les élèves, que s'il est régulièrement évalué, notamment lors des conseils de participation, lieu de débat privilégié pour le passage du texte à son application au quotidien.

### **1. Esprit dans lequel nous souhaitons vivre à l'Institut des Frères Maristes**

Nous avons comme projet de garder l'esprit d'accueil et de convivialité de l'école, esprit qui s'exprime par la cordialité, le respect mutuel, l'honnêteté, la considération pour autrui, la solidarité et le travail en équipe. Cet esprit a fait la réputation de notre école. Pour le garder, une autorité bien comprise sera exercée à bon escient, jamais appliquée de façon arbitraire.

Nous insistons avec force sur la capacité d'écoute de l'autre : les élèves se doivent d'être attentifs en classe et écouter leur professeur ; les professeurs et les éducateurs se doivent d'être à l'écoute des élèves (que ce soit pour un problème pédagogique ou autre) ; l'équipe de direction se doit d'être disponible et à l'écoute des parents, des élèves ainsi que de tout le personnel.

L'esprit de l'école, c'est aussi un esprit de travail. Nous voulons influencer sur la volonté de nos jeunes afin que leur intelligence s'exprime. Ce climat général de valeur positive du travail nécessite le goût de l'effort, le dynamisme, la disponibilité et la volonté de faire avancer les choses. Grâce à sa dimension humaine et à sa volonté d'assurer un suivi pédagogique et

éducatif sérieux, l'Institut des Frères Maristes permet à l'élève d'évoluer dans un climat de positif qui le structure et qui lui donne de réelles chances de réussir son parcours scolaire avant de choisir ensuite une profession ou les études supérieures qui lui conviennent.

Chaque membre de l'équipe éducative peut devenir une référence pour le jeune car il l'aide à appréhender et à choisir pour lui des valeurs professionnelles, humaines et culturelles voire religieuses. La direction permettra à chaque membre de l'établissement de mettre en évidence ses richesses et potentiels personnels pour qu'il soit à même, dans la mesure où il le désire et où cela ne nuit pas à son service, de les valoriser et de les développer dans le cadre de l'école.

La responsabilisation de tous fait partie de la politique de notre établissement : faire de nos élèves des hommes et des femmes responsables constitue l'une de nos principales préoccupations.

## **2. L'école numérique – la plateforme Smartschool**

Après les plans Cyberécoles (1999-2005) et Cyberclasse (2006-2013), le projet Ecole numérique a vu le jour en 2014 et est en cours de réalisation au moins jusqu'en 2022.

Dans ce contexte, l'agence wallonne des télécommunications (AWT) formule quelques recommandations ; trois facteurs doivent être conjugués pour réussir l'école numérique :

- chaque établissement d'enseignement doit développer sa vision de l'apprentissage numérique,
- le projet pédagogique doit être le point de départ, pour ensuite poser des choix technologiques,
- l'ouverture doit être au cœur de la stratégie.

Dans notre école, nous avons le souci de renouveler régulièrement le matériel (grâce à des plans financiers, des subsides, des concours, etc.) que ce soit au niveau des ordinateurs, des tableaux blancs avec ou sans interactivité + projecteurs, d'une installation WiFi, ...

Notre école est consciente qu'il est nécessaire que les enseignants se forment aux compétences relatives à l'usage du numérique à des fins pédagogiques tant au niveau de la formation initiale que continuée. Elle propose aux professeurs d'utiliser la plateforme Smartschool pour y placer des cours, des exercices, des modèles d'évaluation, etc.

L'école souhaite également impliquer davantage encore les parents dans l'accompagnement scolaire de leur(s) enfant(s) ; à cet effet, la plateforme Smartschool devient un outil d'information et de communication obligé entre tous les acteurs (circulaires, actualité de l'école, suivi du jeune, ...). Afin de ne pas creuser des écarts ou des inégalités, notre école se doit de proposer un accompagnement indispensable auprès des parents qui le souhaitent et le demandent ainsi que pour tous les élèves, en particulier celles et ceux pour qui la fracture numérique est bien réelle. Notre démarche doit donc s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique

et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence s'est penché sur la problématique du numérique : réussir la transition numérique est un objectif clairement affiché. L'avis n° 3 du Pacte part du constat que : « La mutation structurelle et irréversible que représente la transition vers la société numérique s'accompagne d'un phénomène culturel ayant une incidence sur la vie de chacun et pour laquelle l'école a un rôle à jouer. Le rôle de l'école est, entre autres, celui de susciter et d'accompagner au mieux le développement des compétences nouvelles que la culture numérique induit, dépassant les considérations uniquement techniques, et touchant également aux sphères sociales et informationnelles. »

L'outil informatique est par ailleurs au cœur de nos sections de qualification au troisième degré : technicien(ne) en comptabilité et technicien(ne) de bureau. Les profils de formation et de qualification mis sur pied nécessitent un usage très important des locaux informatiques pour ces élèves et un matériel à la hauteur des ambitions de la section de qualification. L'école s'engage à consentir les efforts financiers et pédagogiques nécessaires pour rester ambitieux par rapport à la réalisation du projet (en lien avec les subsides Archibus).

### **3. La Pastorale dans l'école**

Dans le cadre de la pastorale de l'école, nous avons, parmi d'autres activités ponctuelles (comme les retraites par exemple), 2 objectifs principaux que nous essayons d'organiser le mieux possible chaque année : la célébration de Noël et l'activité de Carême.

Tout d'abord, nous organisons, chaque année, la célébration de Noël en collaboration avec le célébrant, les élèves ainsi que les professeurs de religion. Ceux-ci préparent, avec leurs classes, des textes et des intentions sur un thème choisi antérieurement.

Une chorale est également organisée pour l'animer. Elle est composée d'un certain nombre de professeurs de branches différentes. Toute l'école est ainsi impliquée dans les préparatifs de cette célébration. Un petit-déjeuner de Noël est également organisé et permet de récolter des fonds pour le projet humanitaire choisi pour l'année scolaire (aide à une ASBL, projet humanitaire à l'échelle internationale, etc.).

Ensuite, fin mars début avril, nous préparons une activité parrainée (marche parrainée, marche à thèmes ou jeu de l'oie une année sur trois) qui permet de récolter des fonds pour le projet solidaire de l'année ; une partie des recettes constitue un « fonds social » destiné à aider des élèves en très grande difficulté financière. Cette organisation implique que tous les professeurs soient invités à y participer.

Dans le cadre de la Pastorale de notre Communauté Educative et dans le but de garder le lien avec la fraternité Champagnat, nous maintenons également des liens réguliers avec les Frères Maristes d'Habay-la-Vieille. Les retraites à Amougies s'inscrivent dans notre projet de garder l'esprit d'accueil et de convivialité de l'école, de développer la solidarité et le travail en équipe et de placer nos élèves dans les meilleures conditions d'épanouissement.

## **Place du cours de religion dans ce contexte :**

S'inspirant du décret « Missions » et discipline scolaire à part entière, le cours de religion a sa spécificité et fait l'objet lui aussi d'une évaluation. Il ne s'agit pas d'y évaluer la foi des élèves mais de développer des compétences transversales, d'aborder des questions existentielles ainsi que les données de la révélation chrétienne. Le cours d'éducation à la citoyenneté qui réunit lui aussi des compétences transversales propres à différents cours est appréhendé de façon à créer chez l'élève un esprit d'ouverture sur le monde propice à comprendre et à intégrer les différences culturelles et spirituelles.

## **4. Eveiller les élèves à la culture**

L'école s'engage à continuer à développer l'aspect culturel de son enseignement en le prolongeant par des activités de qualité dans lesquelles l'élève s'épanouira au contact des autres et enrichira sa relation avec les professeurs. Des professeurs enthousiastes et dynamiques ont comme projet de poursuivre l'organisation des voyages à l'étranger : le voyage des rhétos durant les vacances de Pâques en constitue le point d'orgue.

L'école s'engage à organiser des journées d'excursions à dimension culturelle (Londres en 3<sup>e</sup>, Paris en 4<sup>e</sup>, etc.), des sorties théâtre ou cinéma, des visites d'expositions, ... et à en réduire au maximum les frais par des actions ponctuelles.

Dans le but de renforcer ce projet culturel, l'école s'engage à poursuivre sa politique de choix de grilles-horaires au 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement général avec notamment la possibilité de suivre un cours d'esthétique et histoire de l'art.

## **5. Education à la santé**

Suite au décret sur l'éducation à la santé, plusieurs axes sont développés à l'école :

- les repas complets servis à l'école par un traiteur sont l'objet d'une surveillance légale : légumes frais et équilibre alimentaire ;
- la convivialité de notre « restaurant scolaire » a été améliorée : les élèves ont désormais le temps de manger à l'aise dans un cadre agréable ; 8 tables « pique-nique » permettent aux élèves de manger en toute convivialité à l'air libre ;
- chaque année, en 3<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, des séances d'information sont programmées pour susciter la réflexion des élèves au sujet de l'EVRA (Eveil à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) ; par ailleurs, tout type de sensibilisation (conférence sur le don d'organes, recherche médicale, ...) pouvant être débattue dans le contexte de certains cours (religion, biologie) est encouragée ;
- une collaboration réelle existe entre notre école et différents services tels que le centre PMS, le PSE, le centre de planning familial et la Médiation Scolaire.

## **6. Education Physique**

L'école considère l'éducation physique comme une discipline précieuse. Les projets sportifs organisés dans l'école permettent le rapprochement entre des élèves issus de classes ou de sections différentes, contribuant ainsi à l'esprit de convivialité évoqué au point 1.

Les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique ne sont plus à démontrer. Dans le cadre d'une éducation à la santé, nos professeurs d'éducation physique encouragent nos élèves à la pratique sportive à l'intérieur (tournois sportifs) comme à l'extérieur de l'école.

Les journées sportives du mois de décembre, juste après les examens permettent notamment la découverte d'activités difficilement organisables dans le cadre du cours. Leur organisation est en adéquation avec la volonté du ministère d'offrir un maximum d'activités aux élèves après les examens. Elles sont obligatoires pour nos élèves.

Les défis sportifs à visée éducative tels que le Rhéto Défi ont pour vocation de cultiver ou d'éveiller le goût de l'effort. La participation à ce type d'événement contribue de plus au renforcement de la confiance en soi de nos élèves (voir règlement dans le R.O.I.).

L'activité physique et/ou sportive est bénéfique à tout âge et le rôle de l'école est, par conséquent, de proposer des outils pour stimuler et motiver les élèves à bouger davantage. Les 2 périodes de cours de 50 minutes sont insuffisantes pour atteindre les recommandations de l'OMS, à savoir 1 heure d'activité physique à intensité modérée ou plus tous les jours. **Créer des habitudes sportives en dehors de l'école à tous les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> est une chose intéressante à proposer à nos élèves.**

C'est dans ce cadre que **l'application numérique Formyfit est utilisée à partir de la 5e**. Les programmes d'entraînement individualisés conçus par cette application permettent à nos élèves, grâce à une pratique régulière, de progresser à coup sûr, tout en développant leur autonomie. Par ailleurs, le tableau de bord proposé par cet outil permet aux professeurs de suivre les réalisations des élèves, qui seront valorisées selon les modalités exposées au cours.

Individualisation des contenus, mesure des progrès, développement de l'autonomie de l'élève encouragés par le Programme Education Physique 2e et 3e degré Humanités générales et technologiques, Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique, D/2000/7362/021.

## **7. Mise en œuvre du Plan de Pilotage de notre établissement**

Dès septembre 2021, le Plan de Pilotage sera effectif dans notre école. Les 3 axes stratégiques choisis, validés par le DCO (Délégué aux Contrats d'Objectifs), déboucheront sur des plans d'actions concrètes :

- 1<sup>er</sup> thématique : les actions pédagogiques déployées pour conduire chaque élève vers la réussite et lui permettre de maîtriser les apprentissages et d'atteindre les objectifs attendus, y compris les modalités d'évaluation de l'acquisition des savoirs et des compétences (Comment mettre en évidence l'importance de l'évaluation formative chez les élèves ? Comment résoudre les problèmes de concentration des élèves durant les cours ?)
- 2<sup>e</sup> thématique : l'orientation des élèves et la promotion des outils d'orientation tout au long du parcours de l'élève (La problématique du meilleur choix de grille ou d'option dans l'école ; une meilleure connaissance de la spécificité des grilles proposées à l'école ou ailleurs).
- 3<sup>e</sup> thématique : la promotion de la citoyenneté, de la santé, de l'éducation aux médias, de l'environnement et du développement durable.

Dans le cadre de l'obligation décréte de formation permanente des membres du personnel enseignant et pour respecter l'esprit des « nouveaux » programmes et du plan de formation, il est nécessaire pour les enseignants de poursuivre la coordination disciplinaire à la verticale (concertation entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés) et à l'horizontale (concertation par degrés), de développer des planifications, des intentions pédagogiques et des grilles d'évaluation communes afin d'atteindre une meilleure harmonisation au sein des équipes.

Dans ce sens, l'intensification du travail collaboratif entre professeurs doit permettre à chacun de développer une culture du partage pédagogique profitable à l'élève. Notre école organise également des formations collectives où tous les professeurs sont en formation les mêmes jours lors des journées pédagogiques.

## **8. Valorisation de la multiplicité des intelligences en valorisant l'ensemble des formations et options de l'école**

Notre école propose différents types d'enseignements afin que chacun puisse développer ses atouts :

- l'option transition générale et technique : plus théorique, plus « scientifique » ou orientée vers l'économie, à destination des élèves voulant poursuivre des études supérieures;
- l'option qualifiante : centrée davantage sur la pratique. A cet effet, des visites d'entreprises sont organisées : elles ont pour but de découvrir le fonctionnement d'une entreprise et de montrer la réalité socio-économique à laquelle certains de nos élèves seront rapidement confrontés.

Une partie de la formation qualifiante est organisée dans le cadre de stages en entreprise : 4 semaines en 6<sup>e</sup> et 2 semaines en 5<sup>e</sup> entre mars et juin. Ces stages sont **obligatoires** pour les élèves de 5<sup>e</sup> technicien(ne) de bureau ainsi que pour tous les élèves des deux options en 6<sup>e</sup> : technicien(ne) en comptabilité et technicien(ne) de bureau

L'école se veut particulièrement attentive à l'orientation de l'élève en concertation avec ce dernier, ses parents et le corps enseignant (voir également la 2<sup>e</sup> thématique retenue pour le plan de pilotage).

## **9. Immersion linguistique en néerlandais**

L'école secondaire veut s'inscrire dans le projet ambitieux du Pouvoir Organisateur, à savoir offrir le choix, pour celles et ceux qui le souhaitent, de l'immersion linguistique en néerlandais.

Ce dernier, après avoir organisé de 1946 à 2013 une école primaire néerlandophone où les élèves suivaient un enseignement en néerlandais (à 100%) donné par des « native speakers », organise à présent 2 types d'immersion linguistique en primaire : d'une part une immersion 50 (néerlandais) / 50 (français) et d'autre part une immersion 75 (néerlandais) / 25 (français) dans l'école primaire immersive.

Le but poursuivi, dans le secondaire, est de permettre aux élèves ayant choisi le parcours immersif d'avoir un suivi jusqu'en sixième secondaire.

Le choix du néerlandais à Mouscron, et plus particulièrement dans notre établissement, comme langue cible va de soi. Nous sommes en effet à deux kilomètres de la frontière linguistique et la commune de Courtrai (environ 85.000 habitants) est contiguë à notre territoire. Nous sommes également depuis 1963 dans une commune à facilités, ce qui implique que la connaissance du néerlandais est requise pour accéder à un certain nombre d'emplois.

Le projet de l'immersion n'est en aucun cas un moyen de recrutement ou un projet élitiste, mais bien un PROJET PEDAGOGIQUE global permettant à des jeunes de pratiquer l'immersion de la 3<sup>e</sup> maternelle à la 6<sup>e</sup> secondaire. Quand on connaît le prix des stages linguistiques ou le prix des inscriptions dans certaines écoles privées enseignant les langues modernes, nous croyons donner des chances à des jeunes qui de toute façon n'y auraient jamais eu accès.

Les cours concernés par l'immersion en secondaire aux Frères Maristes sont : la géographie (2h), l'histoire (2h) et le néerlandais (4h).

Nous nous rendons compte que l'immersion n'est pas le moyen unique pour acquérir une langue. Nos sections « langues » traditionnelles ont fait leurs preuves et il n'est nullement question de remettre en question la compétence pédagogique des professeurs qui y enseignent. Cependant, l'expérience vécue dans notre école fondamentale nous apprend que l'apprentissage d'une matière en immersion apporte un plus. Le fait d'aborder une autre matière dans la langue d'immersion apporte une richesse certaine aux élèves qui en font l'expérience, quels que soient leurs milieux socio-économiques et socio-culturels. Sans compter que la connaissance des langues étrangères (ici le néerlandais) est un atout majeur pour un jeune qui entre sur le marché du travail.

## **10. Elèves à besoins spécifiques – les aménagements raisonnables – les profils d'apprenants**

### **10.1. Mise en œuvre d'aménagements raisonnables**

Comme le prévoit le Décret du 07 décembre 2017 relatif aux aménagements raisonnables destinés à des élèves présentant des besoins spécifiques, nous mettons en place des mesures d'adaptation lors des épreuves d'évaluation internes et externes, en session ou pendant l'année scolaire.

Ces aménagements répondent à la demande des représentants légaux de l'élève mineur, de l'élève lui-même s'il est majeur, du PMS ou d'un membre du Conseil de classe, en fonction d'un diagnostic établi par un spécialiste dans le domaine médical, paramédical ou psychomental

Ils peuvent être d'ordre matériel, pédagogique ou organisationnel :

#### ➤ **Lors des sessions d'examens :**

- Local spécifique lors des sessions d'examens,
- temps supplémentaire accordé,
- police de caractère adaptée, mise en page aérée, possibilité d'adaptation du format papier, copies en simple recto, formulation claire des consignes,
- possibilité pour l'élève d'utiliser un ordinateur personnel, une règle de lecture, une calculatrice s'il est dyscalculique,
- oralisation des consignes si nécessaire,
- prise en compte des difficultés en orthographe dans l'évaluation.

#### ➤ **Pendant l'année :**

- A l'exception du local spécifique, les autres aménagements peuvent être installés si le besoin s'en fait sentir.

### **10.2. Soutien en méthode de travail**

- Une aide aux enseignants et aux élèves est proposée grâce au Projet « *Profils d'apprenants* » : l'objectif est de mettre en place un soutien adapté à chaque élève en difficulté et d'aider les professeur.e.s à adapter leur pédagogie au profil de la classe.

**Moyens mis en place par une équipe de 2 enseignantes :**

- Utilisation d'outils permettant un diagnostic pertinent de l'apprenant,
- analyse des données recueillies grâce aux questionnaires et aux entretiens,
- mise sur la plateforme Smartschool des résultats à disposition des professeur.e.s, des élèves et de leurs parents.

**Objectifs poursuivis :**

- Dépasser les remarques habituelles du genre : « il/elle ne travaille pas à la maison », « n'a pas de méthode », ...
- aider l'élève à trouver une méthode de travail qui lui est adaptée,
- créer une carte pédagogique par classe (comment s'adresser efficacement à son "public" ?),
- conseiller les collègues dans la création de supports pédagogiques adaptés,
- créer ainsi un dossier pédagogique des élèves, à consulter et à compléter au fil de la scolarité sur la plateforme.